



KORUS ET HARMONIE MUTUELLE S'ENGAGENT DANS L'ECONOMIE CIRCULAIRE : UNE DÉCONSTRUCTION SÉLECTIVE AVEC BATIRIM[®], OUTIL DÉVELOPPÉ PAR SUEZ



Le 1^{er} chantier de réaménagement français dont près de 65% de ses déchets non dangereux ont été recyclés et tracés.

En vue d'amorcer et d'anticiper la Loi de Transition Énergétique qui a fixé l'objectif de 70% de valorisation de déchets issus du BTP à l'horizon 2020 et de mettre en œuvre ce qui sera la norme de demain, Korus a décidé de proposer dès maintenant à ses clients une nouvelle dimension environnementale à son offre de service.

L'objectif est d'implémenter l'économie circulaire dans la gestion de ses chantiers de réaménagement par un curage sélectif permettant de trier, valoriser et tracer les déchets et développer le réemploi, recyclage et réutilisation des produits et matériaux du second œuvre. En fonction de son activité centrée sur l'aménagement intérieur de bâtiments, Korus vise d'approcher la cible des 70% de valorisation des déchets non dangereux alors qu'ils sont valorisés à ce jour à 35%. (Estimation Ademe)

Les équipes KORUS ont réalisé un véritable test grandeur nature sur le projet de réaménagement des 900 m² des bureaux d'Harmonie Mutuelle, rue Blomet à Paris en faisant de ce projet, un chantier exemplaire en termes de déconstruction sélective.

Tout ceci a été rendu possible grâce à l'engagement du maître d'ouvrage **Harmonie Mutuelle** et l'accompagnement de **Suez** à travers sa solution batiRIM[®], outil digital de modélisation.

Comme l'explique Alexandre Memin, Directeur Technique d'Harmonie Mutuelle,

« En tant que mutuelle, nous sommes sensibles à toute démarche RSE. De ce fait, il nous a semblé logique d'être séduit par la proposition de Korus qui s'inscrit totalement dans nos engagements. Malgré un surcoût budgétaire et un allongement du planning, c'est dans une démarche de partenariat qu'Harmonie Mutuelle a accepté d'être le premier client de Korus sur ce type d'opération. C'est une fierté d'avoir été impliqué dans cette démarche vertueuse, les contraintes rapportées aux enjeux environnementaux nous ont semblé tout à fait acceptables. ».

➤ **Contact Projet :**

Nicolas Noir, Directeur Recherche et développement : nicolas.noir@korus.fr / LD: 04 76 06 56 46

➤ **Contact Presse :**

Anne-Sophie Kapps, Directrice Communication et Marketing : anne-sophie.kapps@korus.fr

Le curage sélectif des 900 m² de bureau d'Harmonie Mutuelle :

Pour organiser le curage sélectif, Korus a utilisé la solution digitale batiRIM®, créée par SUEZ et Resolving qui est une méthodologie digitale pour examiner les éléments d'un chantier en **Ressource** plutôt qu'en déchets et organiser le curage sélectif.

Celui-ci permet un tri à la source et ainsi de récupérer des produits et matériaux de bonne qualité pour leur donner une seconde vie ou les transformer en matières premières secondaires.

L'outil a permis de quantifier, qualifier et cartographier les flux de produits et de matières et d'évaluer leur potentiel de réemploi, réutilisation et recyclage. Les plans de l'étage du bâtiment ont ensuite été intégrés dans une interface numérique. Les éléments audités ont été restitués dans une base de données interactive partagée entre toutes les parties prenantes du chantier. Korus a fait appel à l'entreprise de démolition PSO, située à Fontenay sous-bois qui a organisé le curage conformément aux demandes de Korus.

Les équipes Korus ont cependant été confrontées à quelques contraintes. En effet, le chantier de réaménagement se trouvait en plein centre-ville avec une emprise foncière limitée. De plus, le curage s'est effectué au 4^{ème} étage d'un bâtiment en milieu occupé ce qui a compliqué les opérations de curage. Enfin, la quantité de déchets inertes donc majoritairement recyclables était relativement faible par rapport aux quantités moyennes observées dans les chantiers de déconstruction. Ceci n'a pourtant pas empêché Korus d'approcher les 70% de valorisation des déchets de ce chantier.

SUR LES 38 TONNES DE DÉCHETS RÉCOLTÉS, 25 TONNES ONT ÉTÉ RECYCLÉS, CE QUI CORRESPOND À UNE VALORISATION DEUX FOIS PLUS IMPORTANTE QUE LA MOYENNE DES CHANTIERS DU SECOND ŒUVRE.



Nicolas Noir, Directeur R&D KORUS

Nicolas Noir, Directeur Recherche & Développement chez Korus qui travaille sur le déploiement de cette nouvelle offre, indique que « **malgré les mesures européennes, le développement de la valorisation des déchets est encore trop limité dans le secteur du bâtiment** ».

Au-delà des freins opérationnels les plus souvent soulevés (le maillage territorial trop faible en points de collecte, le développement encore timide des filières de valorisation), le manque d'implication des principaux acteurs semble être l'obstacle le plus difficile à surmonter.

Il ajoute : « **La transformation de la gestion des déchets en Ressource repose sur une responsabilité collégiale : cela nécessite que tous les acteurs se coordonnent, se forment sur leurs obligations et surtout anticipent les actions à mener en termes de planning et de budget.** »

➤ **Contact Projet :**

Nicolas Noir, Directeur Recherche et développement : nicolas.noir@korus.fr / LD: 04 76 06 56 46

➤ **Contact Presse :**

Anne-Sophie Kapps, Directrice Communication et Marketing : anne-sophie.kapps@korus.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

24 octobre 2019 à La Murette (38140)



Activité : Conseil et Ingénierie du bâtiment commercial et tertiaire

Métiers : Stratégie & Design – Etudes & Travaux – Mobilier & Agencement -SAV & Gestion Technique

Date de création : 1991

Effectifs : 250 collaborateurs

Implantations : 8 Directions Régionales, 4 agences. Présence en Allemagne, Italie et Espagne

Chiffre d'affaires 2018 : 111 M€

Président Directeur Général et Fondateur : Charles Marcolin

Vice-Président en charge des partenariats : Marc Billet

Siège social : 139 Z.A du Vercors, 38140 La Murette

“ FAIRE DE CHAQUE
ESPACE, UN LIEU
D'ÉPANOUISSEMENT
ET UN LEVIER
DE PERFORMANCE “



Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). **Acteur santé globale**, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en **prévention, santé et prévoyance**.

Entreprise à **but non-lucratif**, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs **d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité** lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clientes mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV.

Harmonie Mutuelle en chiffres :

- Plus de **4,6 millions de personnes protégées**
- Près de **1 700 élus** sur le territoire représentant les adhérents et les clients
- Près de **60 000 entreprises clientes**
- **4 547 collaborateurs**
- **2,44 milliards d'euros de cotisations santé** bruts de réassurance
- Près de **1000 services de soins et d'accompagnement mutualistes** au sein du Groupe

➤ **Contact Projet :**

Nicolas Noir, Directeur Recherche et développement : nicolas.noir@korus.fr / LD: 04 76 06 56 46

➤ **Contact Presse :**

Anne-Sophie Kapps, Directrice Communication et Marketing : anne-sophie.kapps@korus.fr